Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 36 (1928)

Heft: 4

Artikel: L'assurance-vie et l'hygiène

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-974004

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

du nombre de leurs membres. Les sections s'occupent essentiellement de la lutte contre la tuberculose, de l'hygiène populaire, de cours de soins à donner aux malades, de prêts d'objets destinés aux malades. L'automobile-ambulance de la société, qui a été complètement remise à neuf et qui est exploitée par le garage Cottier, aux Galeries du Commerce, a effectué, l'année dernière, 232 courses et parcouru 10 188 kilomètres.

Les comptes qui accusent un boni de fr. 392.75, avec un total de dépenses de fr. 2564.40, consistant en grande partie en subventions à différentes œuvres philanthropiques, ont été approuvés. La série sortante du comité, formée de M. le Dr A. Guisan et de Mme Ferdinand Cornaz (Payerne), a été réélue. La prochaine assemblée de délégués se tiendra l'an prochain à Lausanne.

La principale question discutée a été la préparation du centenaire du fondateur de la Croix-Rouge, Henri Dunant, de Genève, né le 8 mai 1828. La Société suisse de la Croix-Rouge et l'Alliance des sociétés suisses de Samaritains ont manifesté le désir de marquer ce centenaire par une collecte et par la vente de cartes postales et d'insignes dont le produit servira à la constitution d'un « fonds du centenaire », destiné à soulager des misères. M. Auguste Seiler (Vevey), président des Samaritains, a entretenu l'assemblée de ce projet et a chaleureusement recommandé aux sections de s'en occuper le plus activement possible en le préparant par des conférences et en invitant la jeunesse scolaire à y participer.

M. le Dr Guisan a commenté des projections lumineuses et un film évoquant les inondations du Rhin dans les Grisons et dans le Liechtenstein, au mois de septembre dernier. En raison de l'importance du désastre, la Croix-Rouge suisse a réparti des sommes importantes aux sinistrés. Une collecte faite à la sortie de la séance a produit fr. 127.

L'assemblée a été suivie d'une réception aimablement offerte par la section d'Aubonne et au cours de laquelle de cordiales paroles ont été échangées entre le président de celle-ci, M. le Dr Bergier, et M. A. Guisan.

L'assurance-vie et l'hygiène.

Les sociétés d'assurance sur la vie ont un très grand intérêt à ce que leurs clients deviennent vieux. Aussi comprend-t-on, maintenant que la preuve est faite de l'influence de l'hygiène sur le recul de la mortalité, que les principales compagnies créent des services d'hygiène sociale pour leurs assurés. La première qui en ait pris l'initiative est la puissante Métropolitaine de New-York qui compte 18 millions d'assurés et 21 000 agents et qui a dépensé en 17 ans plus de 26 millions de dollars pour ces services. Cet argent a été en réalité placé à gros intérêt puisque la mortalité des assurés a reculé de 12,5 à 8,8 %, ce qui signifie un gain de 417 628 vies et une économie pour la compagnie de 71 millions et demi de dollars. Nos sociétés suisses commencent à suivre cet exemple et nul doute qu'elles ne fassent les mêmes expériences pour le plus grand bien de tous.